



DEPARTEMENT DE L'OISE

ARRONDISSEMENT
DE CLERMONT

CANTON DE FROISSY

COMMUNE DE SAINTE EUSOYE

Adresse de la Mairie :

Impasse des Peupliers

60480 SAINTE EUSOYE

Tél : 09 66 87 71 73

Courriel : mairie.steusoye@wanadoo.fr

Site Internet : <http://www.sainte-eusoye.fr/>

Ouverture du secrétariat :

Jeudi : 18h00 à 19h30 permanence

COMMUNE DE SAINTE EUSOYE

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance : Ordinaire du Jeudi 29 Septembre 2022

Présents : Monsieur Pierre DUGROSPREZ Maire
Madame Doryna FAUCILLE 1^{er} Adjoint
Monsieur Alexandre DUGROSPREZ 2^{ième} Adjoint
Monsieur Nicolas VERCRUYSSSE
Monsieur Jean-Marie CRIGNON
Madame Sandrine AVENEL
Monsieur Hervé GEUDELIN
Madame Lucie MIGEON
Madame Cécile BOURGOIS
Madame Sergine MAILLOT
Monsieur Cédric MAILLARD

Présents invités :

Absents représentés :

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Madame Doryna FAUCILLE

COMMUNE DE SAINTE EUSOYE

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

1- Ouverture de la séance

Le quorum étant atteint, Monsieur DUGROSPREZ ouvre la séance n°5 du jeudi 29 septembre 2022 à 19h30, en remerciant les membres du conseil municipal présents.

2- Approbation du compte rendu de la dernière séance

Monsieur DUGROSPREZ rappelle que les comptes rendu des séances sont désormais envoyés avant le conseil municipal pour avis et validation.

↳ **Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité, paraphé et signé par les conseillers.**

3- Désignation du secrétaire

Madame Doryna FAUCILE est nommée secrétaire de séance.

↳ **La proposition est approuvée à l'unanimité**

4- Déroulement de l'ordre du jour

4-2 Chauffage aux écoles – étude préalable avec le SE60

Monsieur DUGROSPREZ indique dans le cadre de la compétence optionnelle « Maîtrise de la demande en énergie et Energies Renouvelables », à laquelle la commune de Sainte-Eusoye adhère depuis le 7/04/2017, le SE60 propose d'accompagner les communes dans la réalisation de leurs projets énergétiques. Cet accompagnement s'est caractérisé dans un premier temps par un diagnostic énergétique global du patrimoine bâti pris en charge par le SE60 et ayant permis à la commune d'identifier et de prioriser des opportunités de travaux pour les écoles.

- Suite à la réalisation de ce diagnostic, Monsieur le Maire propose de solliciter le SE60 pour la réalisation des études préalables portant sur la mise en œuvre d'une étude préalable pour une installation Biomasse > 70 kW et < 500 kW sur les bâtiments suivants : Groupe Scolaire le Moustier (école primaire et maternelle).
- Le SE60 propose aux collectivités de bénéficier d'un marché à bons de commande conclu à l'échelle départementale, d'accompagner la collectivité dans la bonne réalisation de ces études et de participer financièrement à hauteur de 100% aux coûts des études dans la limite de 5 000 € d'aide et de 2 études par an.
- Le coût de cette étude est évalué à 2 478,76 € TTC

Monsieur DUGROSPREZ propose de solliciter le SE 60 pour la réalisation des études citées ci-dessus et de solliciter une aide financière.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter le SE60 pour réaliser les études préalables et solliciter l'aide financière.

COMMUNE DE SAINTE EUSOYE

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

4-3 Subvention VCBO

Monsieur le Maire indique que pour pouvoir verser la subvention au VCBO suite à la dernière course organisée dans notre commune. Il y a lieu de délibérer pour le versement de celle-ci et prendre une décision modificative afin de prévoir le budget nécessaire. Il propose d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 300 € au VCBO.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à verser la subvention et signer la décision modificative correspondante.

4-2 Nouvelle nomenclature comptable M57

La nomenclature budgétaire et comptable M57 est l'instruction la plus récente, du secteur public local. Instauré au 1^{er} janvier 2015 dans le cadre de la création des métropoles, le référentiel M57 présente la particularité de pouvoir être appliqué par toutes les catégories de collectivités territoriales (régions, départements, établissements publics de coopération intercommunale et communes). Il reprend les éléments communs aux cadres communal, départemental et régional existants et, lorsque des divergences apparaissent, retient plus spécialement les dispositions applicables aux régions.

- Le référentiel M57 étend à toutes les collectivités les règles budgétaires assouplies dont bénéficient déjà les régions offrant une plus grande marge de manœuvre aux gestionnaires.
- Ainsi : en matière de gestion pluriannuelle des crédits : définition des autorisations de programme et des autorisations d'engagement, adoption d'un règlement budgétaire et financier pour la durée du mandat, vote d'autorisations de programme et d'autorisations d'engagement lors de l'adoption du budget, présentation du bilan de la gestion pluriannuelle lors du vote du compte administratif ; en matière de fongibilité des crédits : faculté pour l'organe délibérant de déléguer à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres (dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel) ;
- en matière de gestion des crédits pour dépenses imprévues : vote par l'organe délibérant d'autorisations de programme et d'autorisations d'engagement de dépenses imprévues dans la limite de 2 % des dépenses réelles de chacune des sections.
- Le périmètre de cette nouvelle norme comptable sera celui des budgets gérés selon la M14 soit pour la Commune de Sainte-Eusoye son budget principal et son budget annexe Association Foncière.
- Une généralisation de la M57 à toutes les catégories de collectivités locales est programmée au 1^{er} janvier 2024.
- Pour information, cette modification de nomenclature comptable entraîne automatiquement un changement de maquette budgétaire. De ce fait, pour le budget primitif 2023, la colonne BP n-1 ne sera pas renseignée car appartenant à une autre nomenclature comptable.
- **Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à changer de nomenclature budgétaire et comptable et autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires à ce changement**

COMMUNE DE SAINTE EUSOYE

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

5- Questions diverses

1) Repas des Anciens

Il est proposé pour le 5 novembre 2022 ou au 1^{er} trimestre 2023

2) Aménagement des mares

Projet de création d'une mare sur la place avec les personnes du CPIE qui sont venues visiter le village dans le cadre de la biodiversité.

3) Inauguration de l'église - organisation

L'inauguration de l'église se fera dans le 1^{er} semestre 2023

4) Le défibrillateur

Le défibrillateur a été installé dans la cour de la salle des fêtes

5) Groupes de travail

Trois groupes ont été répartis entre les conseillers :

- Jardinage
- Décorations de Noël
- Sécurité du village

Afin d'améliorer le bien-être des habitants

6) Orange

Nous sommes intervenus auprès d'orange pour le poteau téléphonique qui est tombé entre le Ferme de Troussures et Sauveleux

En ce qui concerne les problèmes du site internet de la Mairie, nous nous rapprochons de l'informaticien qui nous l'a créé.

COMMUNE DE SAINTE EUSOYE

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

6- Clôture de la séance

Monsieur DUGROSPREZ remercie les membres du Conseil Municipal pour leur participation active et clôture la séance à 21h00.

Pierre DUGROSPREZ
Maire

Doryna FAUCILLE
1^{re} Adjoint

Alexandre DUGROPREZ
2^{ème} Adjoint

Nicolas VERCRUYSSSE

Jean-Marie CRIGNON

Sandrine AVENEL

Hervé GEUDELIN

Lucie MIGEON

Cécile BOURGOIS

Sergine MAILLOT

Cédric MAILLARD

Excusée